

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NORD BASSE-TERRE
POINTE-NOIRE / DESHAIES / SAINTE-ROSE / LAMENTIN / PETIT-BOURG/GOYAVE

PROCES VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2024/08
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, les douze novembres, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre s'est assemblé à la salle de délibérations de la commune de Petit-Bourg sous la présidence de Guy Losbar, président

Présents : Guy LOSBAR - Adrien BARON - Camille ELISABETH - Nestor LUCE - Ephrem GLORIEUX - Daniel PETRIS - Yolande BOURGUIGNON - Roselise FAMIBELLE - Patricia ELUSUE - Ketty DELVER - David NEBOR - Jacqueline LOLIA - Cynthia CHAPOULIE - Joël HILAIRE - Jeanny MARC-MATHIASIN - Henri YACOU - Philippe DEZAC - Gilbert ROUYARD - Annick ABELA - Henri JOTHAM - Ginette VEROIX - Edmée MAURIELLO - Magalie SALIBUR - Laura GUEPPOIS - Jean-Paul TRIVIAUX-FRENET

Absent excusé : Philippe MORVAN

Absents : Ferdy LOUISY - Fauvert SAVAN - Bernard ABDOUL MANINROUDINE - Rémy SENNEVILLE - Josy ALEXIS - Sylvie DAGONIA - Jocelyn SAPOTILLE - Liliane MAXIMIN-BAJAZET - Line LAGUERRE - Didier MARICEL - Augustin KANCEL - Clara RIGAH - Benjamin GRACCHUS - Christian JEAN-CHARLES - Jocelyne UNIMON - Bruno FELICIANNE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers communautaires présents formant la majorité des membres titulaires en exercice, ont procédé immédiatement à l'ouverture de la session. Il leur souhaite le bienvenue et de bons travaux.

Le maire de Petit-Bourg David Nébor salue les conseillers communautaires connectés ainsi que ceux de Petit-Bourg et les administratifs présents.

Secrétaire de séance : Annick Abela

Le Président sollicite une modification de l'ordre du jour en ajoutant deux points supplémentaires à savoir mandat spécial déplacement des élus et approbation du projet de Co-organisation des saveurs de Nord Basse-Terre. D'autre part, il précise qu'il y a un point à ajouter à l'affaire 2 c'est-à-dire l'autorisation de la prise en charge d'une facture de fleurs pour « Jou an fanmy »..

Le Conseil approuve à l'unanimité la modification de l'ordre du jour.

Le Président appelle les affaires comme suit :

Affaire 1 : Approbation du procès-verbal du 24 juillet 2024,

Affaire présentée par le Président

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité le procès-verbal du 12 novembre 2024.

Affaire 2 : Achat de serviettes microfibres personnalisées lors de l'événement « JOU AN FANMY »,

Affaire présentée par le DGS

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité la prise en charge de factures d'achat de serviettes microfibres et de fleurs.

Affaire 3 : Attribution de subventions au titre du contrat de ville 2024 de la ville de Sainte-Rose,

Affaire présentée par Elie Lafages

Pas d'observation ni de remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité l'attribution de subvention au titre du contrat de ville

Arrivée de Laura Guéppois

Affaire 4 : Approbation de la participation de la Ville de Pointe-Noire au dispositif "Village d'avenir",

Affaire présentée par Léïla Potiron-Absalon

Il est confirmé que seulement la commune de Pointe-Noire est concernée par cette affaire.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité la participation de la ville de Pointe-Noire au dispositif Village d'avenir.

Affaire 5 : Approbation du projet « Promouvoir l'utilisation des bornes d'apport volontaire et des déchetteries du territoire » et de son plan de financement,

Affaire présentée par Léïla Potiron-Absalon

Annick Abela dit constater une bonne utilisation des bornes d'apport volontaire.

Le Président affirme qu'il y a des ordures au pied des bornes. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un dispositif global. Quand on dépose le verre il y a des points de gratifications. C'est pour cela qu'il faut faire une campagne de communication afin d'atteindre les objectifs. Le dispositif a été inauguré à Goyaves et il y a trois cents bornes sur le territoire. Le territoire de la CANBT est le premier à recevoir ce dispositif.

Le Président invite, également, les élus à s'imprégner de ce dispositif.

David Nébor se demande s'il ne serait opportun de créer un événement dans chaque commune avec les écoles afin de sensibiliser les enfants dans un premier temps.

Le Président donne son accord pour une telle opération

Le DGS ajoute que la CANBT est en relation également avec les associations du territoire.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 6 : Approbation du projet « Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : One, two, tri Réduisons nos déchets Edition 2024 » et de son plan de financement,

Affaire présentée par Léïla Potiron-Absalon

Cette action a lieu à Sainte-Rose. Il y aura une présentation pour la fabrication du compost ajoute le Président.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 7 : Convention de partenariat Initiative Guadeloupe et la CANBT,

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observation ni de remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 8 : Convention de partenariat FRANCE ACTIVE GUADELOUPE

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observation ni de remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 9 : Convention de partenariat Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS),

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observation ni de remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 10 : Convention de partenariat Tous Entrepreneur Guadeloupe,

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Arrivée de Jean-Paul TTriviaux-Frenet

Affaire 11 : Dispositif Locale D'Accompagnement,

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observation ni de remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité la convention et nomme Roselyse Famibelle comme référent de la CANBT

Le Président demande à Camille Pelage de faire un bilan de l'activité de la maison des entreprises. Camile Pelage annonce le succès au niveau de la fréquentation de la MDE d'où la signature des diverses conventions.

Affaire 12 : Convention pluriannuelle d'Objectifs Expérimentation Zéro Chômeur longue durée,

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité. Adrien Baron ne prends pas part au vote.

Affaire 13 : Association Lab'Iles de Guadeloupe

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité. **Adrien Baron** ne prends pas part au vote.

Affaire 14 : Tournoi International d'Escrime,

Affaire présentée par Nestor Luce

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 15 : Nomination du détenteur des licences de spectacle de la CANBT pour le C.I.R.P,

Affaire présentée par le DGS

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité la nomination de Géraldine Balagne-Naigre en tant que détenteur de licence de spectacles de la CANBT.

Affaire 15 : Autorisation donnée au président à signer le marché public de services réguliers publics de transports scolaires pour assurer à titre principal la desserte d'établissements d'enseignement sur le périmètre de la CANBT (2024-2029) / lot n°3 - Commune de Sainte-Rose,

Affaire présentée par Harmony Gatoux-Laguerre

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 16 : Autorisation donnée au président à signer les marchés publics de services réguliers publics de transports scolaires pour assurer à titre principal la desserte d'établissements d'enseignement sur le périmètre de la CANBT (2024-2029) / Modification de la délibération n°128 publiée le 05 août 2024.

Affaire présentée par Harmony Gatoux-Laguerre

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 17 : Approbation du projet de Co-organisation des saveurs du Nord Basse-Terre,

Affaire présentée par Camille Pelage

Pas d'observation, ni remarque

Le Président rappelle que lors du salon d'agriculture le Nord Basse-Terre a gagné deux médailles d'or.

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire 18 : Mandat-Spécial – Déplacement des élus

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité

Affaire présentée par le Président

Pas d'observation, ni remarque

Le Conseil après avoir délibéré approuve à l'unanimité le mandat spécial pour le déplacement de Philippe Dezac

A la demande de Roselyse Famibelle un point est fait sur un CODIR de l'OTI. Il a été discuté des points suivants : la création d'un logo, du transfert du personnel, le recrutement, la gestion de la taxe, l'accueil des visiteurs, la perception de la taxe de séjour indûment versée aux communes.

Le Président demande au DGS de faire un point sur une affaire d'essence à la CANBT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Accusé de réception en préfecture
971-249710062-20250102-CC202409162-DE
Date de télétransmission : 02/01/2025
Date de réception préfecture : 02/01/2025 6